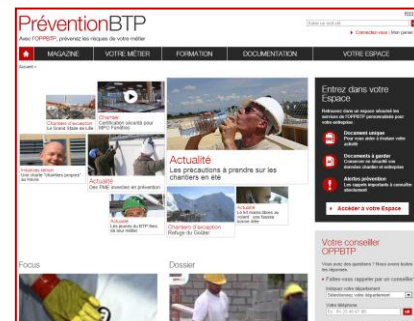


L'OPPBTP lance un portail de services interactifs pour mieux accompagner les professionnels du BTP dans la prévention des risques au quotidien

L'Organisme Professionnel de Prévention du BTP (OPPBTP) innove avec la nouvelle version de www.preventionbtp.fr, une démarche originale dans le secteur du BTP, dédiée à la prévention des risques et des maladies professionnelles pour tous les acteurs du BTP.

Outre l'actualité de la prévention, chaque entreprise aura accès à un ensemble de services interactifs ; un espace personnalisé et sécurisé afin de gérer la prévention des risques pour l'ensemble de son personnel.

Avec cet outil, en ligne dès octobre, l'OPPBTP confirme sa position de référent en prévention de la branche BTP.



Des services gratuits qui font gagner du temps aux responsables prévention

Une méthodologie d'évaluation des risques est à la disposition des professionnels du BTP. Elle intègre une base de données répertoriant plus de 20 métiers, 150 situations de travail et 50 risques associés, soit 14 000 combinaisons leur permettant de bien identifier les facteurs de pénibilité concernant leur entreprise.

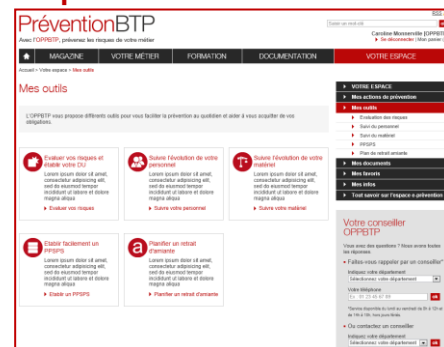
A l'issue de cette évaluation, le responsable prévention peut établir le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) de l'entreprise et mettre en place un plan d'action.

Sont également à sa disposition des outils destinés à la gestion de la prévention salarié par salarié (formation/habilitations, visite médicale, Fiches de Prévention des Expositions...), au suivi du matériel (vérifications périodiques, contrôles techniques...) et à la mise en place d'actions de prévention grâce à des documents facilitateurs spécifiquement élaborés par l'OPPBTP.

Un espace e-prévention personnalisé et sécurisé pour chaque entreprise

Un espace personnel et sécurisé permet au responsable prévention de centraliser son dossier de prévention et de conserver tous les documents s'y afférant.

Enfin le site permet un contact direct et immédiat avec son conseiller OPPBTP ou de demander à être rappelé.



L'information au quotidien pour mieux comprendre la prévention et la mettre en place

Le nouveau site diffusera l'actualité professionnelle, réglementaire et juridique avec une mise à jour quotidienne.

Il proposera de nombreux reportages et vidéos - témoignages, gestes à retenir, - et la rubrique « Votre métier » propose une approche de la prévention spécifique aux métiers du BTP. De nombreux contenus enrichiront le site : dossiers de fonds sur les grandes problématiques de la prévention, les documentations de l'OPPBTP, accessibles en téléchargement gratuit et achat en ligne...

De même, les internautes auront accès à l'offre de formation de l'Organisme avec la possibilité d'effectuer des préinscriptions en ligne.

Avec www.preventionbtp.fr, l'OPPBTP offre aux entreprises du BTP un outil unique et très complet pour simplifier leurs démarches de prévention des risques.

Contacts presse

Brigitte LESCURE
01 49 30 10 70
relations-presse@oppbtp.fr

Sonia CHATELAIN
01 46 09 27 28
sonia.chatelain@oppbtp.fr

Partenaire-conseil des professionnels du bâtiment et des travaux publics pour la prévention des accidents et l'amélioration des conditions de travail, l'OPPBTP a pour missions de conseiller, former, informer. L'OPPBTP est proche des entreprises au travers de ses 18 agences régionales et ses ingénieurs et conseillers en prévention proposent aux entreprises une gamme étendue d'outils pratiques pour évaluer les risques professionnels : formations, sessions d'information, publications, campagnes nationales de communication et la participation aux grands rendez-vous de la profession.